



HAL
open science

Financements occultés : sur les usages socialistes de la coopération dans le Nord au tournant du XXe siècle

Sylvain Celle, Thomas Chevallier, Vianney Schlegel

► **To cite this version:**

Sylvain Celle, Thomas Chevallier, Vianney Schlegel. Financements occultés : sur les usages socialistes de la coopération dans le Nord au tournant du XXe siècle. *Politix*, 2022, 2022/2 (138), pp.127-151. 10.3917/pox.138.0127 . hal-04076805

HAL Id: hal-04076805

<https://hal.science/hal-04076805v1>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Financements occultés. Sur les usages socialistes de la coopération dans le Nord au tournant du XX^e siècle

CELLE Sylvain, CHEVALLIER Thomas, SCHLEGEL Vianney

Résumé

À partir du cas de la coopérative de consommation l'Union de Lille et en étudiant plus généralement la coopération socialiste dans le nord de la France, cet article porte sur les pratiques de discrétion, d'occultation et de mise au secret des enjeux de financement des activités politiques partisans au tournant du XX^e siècle. En revenant sur les débats relatifs au rôle que doivent jouer les coopératives dans la lutte politique et dans l'avènement du socialisme, l'étude souligne les stratégies de publicisation et de discrétion mobilisées par les dirigeants coopératifs quant au principe de subventionnement systématique des partis politiques. Au-delà de ces enjeux, le dépouillement des archives de l'Union de Lille montre que certaines décisions mettant en péril le modèle économique coopératif sont cachées aux sociétaires, tandis que les stratégies d'alliance de classe ou avec la franc-maçonnerie font l'objet de représentations ambivalentes, en oscillant entre opposition idéologique et acceptation tacite ou pragmatique au nom des besoins de financement de la lutte politique. Finalement, l'ensemble des débats et des pratiques analysés peuvent être rapportés aux processus de structuration et de professionnalisation de la vie politique française : la constitution d'une culture du secret autour des enjeux de financement du champ politique traduit bien son autonomisation, et la sélectivité croissante dans l'accès à ses positions les plus hautes.

Mots clés – socialisme, mouvement coopératif, mouvement ouvrier, financement de la vie politique, culture du secret

La question des rapports entre argent et politique a souvent été envisagée sous l'angle de la corruption ou des « affaires », ce qui n'a pas manqué de faire obstacle à son traitement par les sciences sociales. Toutefois, depuis les années 1990, un nombre croissant d'études ont proposé des approches « dépassionnées » de l'argent, en l'envisageant comme une dimension parmi d'autres des comportements et des rapports sociaux observables au sein du champ politique¹. En France, ces recherches ont principalement porté sur la période contemporaine à travers des études sur le rapport ordinaire des élus aux indemnités électives et plus largement à l'argent², sur les conditions de possibilité et les registres de la dénonciation des « mésusages » de l'argent en politique³, ou encore sur les évolutions des modalités de financement des partis politiques et de leur encadrement juridique⁴. S'il existe une histoire des indemnités électives⁵, plus rares sont les travaux qui s'attèlent à faire l'histoire des modes de financement des partis politiques depuis leur apparition au XIX^e siècle. Une telle histoire permettrait pourtant de mieux comprendre un aspect central de la professionnalisation politique, à savoir les conditions d'émergence des normes morales et de discrétion qui entourent aujourd'hui la question des liens entre argent et politique.

Dans le cas des partis de gauche du XIX^e siècle, cet enjeu prend une tonalité particulière dans la mesure où l'argent est à la fois un vecteur et un symbole du capitalisme, des inégalités de richesse et des phénomènes de pauvreté contre lesquels il s'agit de lutter. Leurs discrétions quant aux questions d'argent pourraient donc s'expliquer par un inconfort à utiliser des moyens présentés comme propres aux adversaires politiques et de classe. L'étude de la coopérative « L'Union de Lille » créée en 1892, considérée comme une vitrine de la coopération de consommation socialiste et comme la « vache à lait⁶ » du Parti socialiste local, nous conduit néanmoins à nuancer ce constat et à préciser l'analyse du lien financier entre partis socialistes et associations ouvrières.

À partir de ce cas précis, et d'une étude des débats entourant la coopération socialiste dans le Nord durant la Belle Époque, cet article montre l'intérêt d'une approche historique et localisée⁷ pour comprendre à la fois comment la formation du Parti socialiste et la professionnalisation des militants ont conduit à la normalisation d'une « conception utilitariste⁸ » des associations ouvrières, mais aussi les logiques de discrétion partisane qui s'y rattachent.

Après les grands épisodes historiques de répression du mouvement ouvrier qu'ont été 1848 et la Commune, dans un contexte qui reste hostile du fait des multiples modalités de l'encadrement

¹ Phélippeau (É.), *L'argent de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

² Demazière (D.), Le Saout (R.), « Vivre de la politique. Rémunération des élus et indemnisation des mandats », *Revue française de science politique*, 71 (1), 2021.

³ Bezes (P.), Lascoumes (P.), « Percevoir et Juger la “corruption politique”. Enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité publique », *Revue française de science politique*, 55 (5-6), 2005 ; Lascoumes (P.), Le Hay (V.), « Rapport à l'argent et conception de la corruption politique », *L'Année sociologique*, 63 (1), 2013 ; Cadiou (S.), Desrumaux (C.), « Argent et politique : peut-on publiciser la relation ? », *Politiques de communication*, 15 (2), 2020.

⁴ Phélippeau (É.), « Le financement de la vie politique française par les entreprises 1970-2012 », *L'Année sociologique*, 63 (3), 2013 ; François (A.), Phélippeau (É.), *Le financement de la vie politique : Réglementations, pratiques et effets politiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

⁵ Garrigou (A.), « Vivre de la politique. Les ‘quinze mille’, le mandat et le métier », *Politix*, 20 (5), 1992 ; Garrigou (A.), *Le vote et la vertu : Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992.

⁶ Collectif Samson, « Consommateurs, coopérateurs et socialistes ? L'Union de Lille (1892-1914) », *Le Mouvement social*, 266 (1), 2019.

⁷ Briquet (J.-L.), Sawicki (F.), « L'analyse localisée du politique », *Politix*, 2 (7-8), 1989.

⁸ Melot (C.), « Associations de travailleurs et partis ouvriers. Discordance des temps et divergence des fins (1879-1896) », in Christen (C.), Fayolle (C.), Hayat (S.), dir., *S'unir, travailler, résister : Les associations ouvrières au XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2021.

patronal et étatique, les socialistes guesdistes du Nord cherchent les voies d'un réalisme révolutionnaire. En public, dans les meetings et dans les journaux, ils affichent une posture ouvriériste intransigeante et « triomphaliste⁹ ». Pourtant, derrière cette posture, l'étude des archives conduit à mettre au jour un certain pragmatisme, les doutes et les difficultés auxquels ils font face et qu'ils préfèrent garder secrets. Les archives témoignent aussi de la transformation du parti ouvrier qui s'institutionnalise au fil des succès électoraux et voit sa sociologie évoluer (arrivée d'intellectuels, commerçants et paysans au détriment des ouvriers) tandis que son idéologie révolutionnaire s'atténue¹⁰. Le passage de la secte au parti et la tendance au réformisme et à l'électoratisme ne sont pas sans effet sur certaines pratiques et activités qui doivent désormais rester cachées auprès des militants et des électeurs. Cette discrétion concerne particulièrement les usages financiers des coopératives de consommation.

Par usages financiers, on entend à la fois les modalités par lesquelles les coopératives doivent servir à financer l'activité partisane, ainsi que les pratiques par lesquelles les dirigeants¹¹ socialistes gèrent les finances de l'Union de Lille et des coopératives socialistes du Nord. Comme nous le montrerons, les discrétions socialistes autour des usages financiers de l'Union de Lille doivent être envisagées au prisme d'enjeux de communication symbolique dans l'arène publique et *a fortiori* dans la lutte électorale : elles prennent la forme de dissimulations et de dénégations qui s'articulent toujours à d'autres formes d'affirmation de soi et de mise en visibilité. À ce titre, l'analyse éclaire la manière dont les enjeux relatifs au financement des partis politiques ont été et sont encore des vecteurs déterminants dans la constitution et l'évolution des postures partisans et électorales et dans les formes de professionnalisation politique. Dans les décalages entre ce qui est montré, souvent avec aplomb, au public et ce qui lui est caché, on est amené à déceler des questions à la fois stratégiques et idéologiques relatives aux rôles et aux visées de la coopération dans la lutte politique et dans l'avènement du socialisme, à l'éventualité ou à la nécessité d'accepter des alliances de classe, ou encore à la valorisation effective des capacités ouvrières dans un univers politique de plus en plus concurrentiel et sélectif.

Nous nous appuyons sur l'analyse d'archives et de sources secondaires relatives à l'histoire de l'Union de Lille, du mouvement coopératif et du Parti socialiste dans le nord de la France (Archives départementales du Nord (ADN), Archives nationales du monde du travail (ANMT), archives numériques de la BNF, etc.). Les archives consultées ont des statuts différents : rapports de police politique, journaux, brochures, correspondances, rapports administratifs. Cette diversité est précieuse en ce qui concerne l'enjeu des discrétions partisans dans la mesure où les écrits sont tantôt destinés à être tenus secrets en dehors d'un petit nombre de destinataires (le préfet de police, les dirigeants coopératifs et partisans), tantôt destinés au grand public des sympathisants, voire aux adversaires. Si certains documents sont très explicites sur les pratiques dissimulées, d'autres ne font que les suggérer et nécessitent un travail de recoupage des faits, d'interprétation et de formulation d'hypothèses. Les sources secondaires et la littérature permettent quant à elles d'inscrire ces observations localisées dans des enjeux et processus plus larges tels que la différenciation des courants au sein de l'espace politique socialiste, la question des liens entre associations ouvrières et partis socialistes, ou encore la question du financement de la lutte socialiste dans l'un ou l'autre type d'organisations.

L'article commence par mettre en lumière les ambiguïtés de la coopération socialiste telle que la conçoivent les guesdistes. Il étudie ensuite comment ces derniers ont cherché à assumer

⁹ Ducange (J-N.), *Jules Guesde : l'anti-Jaurès ?* Paris, Armand Colin, 2017.

¹⁰ Willard (C.), *Le mouvement socialiste en France (1893-1905). Les Guesdistes*, Paris, Éditions sociales, 1965.

¹¹ Le masculin est systématiquement utilisé, non par convention, mais parce que les protagonistes socialistes lillois de l'époque sont uniquement des hommes.

publiquement le principe d'un financement systématique du parti par la coopérative et les controverses auxquelles ils ont fait face au sein et en dehors de l'espace socialiste. Puis il montre comment, dans l'optique de mettre en scène leur capacité à administrer, les dirigeants de l'Union ont été conduits à dissimuler certaines mauvaises décisions et difficultés financières liées à l'endettement pour la construction des nouveaux locaux. Enfin, il s'intéresse à l'influence exercée par quelques militants non ouvriers francs-maçons sur les finances et sur les débats et discrétions qui ont traversé cet enjeu.

Entre collectivisme et électoralisme, les ambiguïtés de la coopération socialiste chez les guesdistes

Afin de traiter plus directement des discrétions autour des usages financiers des coopératives au tournant du siècle, il convient de revenir sur les débats et tensions qui traversent les courants socialistes au XIX^e siècle concernant le rapport entre partis et associations ouvrières, et plus particulièrement sur la position des socialistes du Nord. Cyril Mélot a montré comment « l'espace politique socialiste » qui s'est constitué sous la Troisième République a été le théâtre d'un « déphasage » entre activités socio-économiques des travailleurs et activité politique de représentation de leurs intérêts¹². Après une courte séquence d'affirmation de la capacité ouvrière et du rôle moteur des organisations de travailleurs (syndicats, coopératives, etc.) à la fin des années 1870, s'observe ce qu'il décrit comme l'émergence et la cristallisation d'une « conception utilitariste » et d'une « instrumentalisation politique » de ces organisations. Lors des congrès ouvriers de cette période, toute une partie du mouvement socialiste français, de plus en plus influencé par le marxisme au détriment de la tradition associationniste et proudhonienne, cesse de voir dans l'association ouvrière un moyen de transformation sociale, en lui reprochant son échec économique ou son embourgeoisement¹³. Si le courant guesdiste qui domine dans le Nord est assez largement animé par une telle conception, dans la pratique, son positionnement est néanmoins marqué par des fluctuations et des ambivalences.

Au tournant du siècle, les efforts des guesdistes témoignent de leurs ambitions ainsi que des difficultés auxquelles ils font face pour s'affirmer comme une force centrale parmi les différents courants marqués à gauche. Il leur faut parvenir à se distinguer à la fois des socialistes jaurésiens et des républicains, favorables à la coopération de classe, et des socialistes allemanistes ou encore de l'anarcho-syndicalisme, partisans d'une révolution sociale portée par la classe ouvrière en dehors des institutions politiques bourgeoises. La voie médiane choisie par les guesdistes peut être qualifiée d'ambivalente au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale : Rémi Lefebvre parle par exemple de « marxisme appauvri¹⁴ », tandis que Jean-Numa Ducange estime que J. Guesde s'affirme dans ses discours comme « l'incarnation d'un socialisme demeuré ouvrier, porteur de la tradition révolutionnaire, et méfiant à l'égard d'une trop grande intégration à la République¹⁵ ». Pourtant, dans leurs pratiques, notamment face aux différents événements (Affaire Dreyfus, participation d'Alexandre Millerand au gouvernement Waldeck-Rousseau en 1899, débats sur l'unité socialiste, charte d'Amiens en 1906) et séquences électorales, les guesdistes ne cessent d'investir des positions teintées de réformisme et de pragmatisme.

¹² Melot (C.), « Associations de travailleurs et partis ouvriers... », art. cit.

¹³ Gueslin (A.), *L'Invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1998, p. 280-286.

¹⁴ Lefebvre (R.), « Le socialisme français et la "classe ouvrière" », *Nouvelles fondations*, 1, 2006.

¹⁵ Ducange (J.-N.), *Jules Guesde : l'anti-Jaurès ? op. cit.*, p. 115.

Ces fluctuations et ces contradictions se mesurent dans le rapport des guesdistes aux organisations ouvrières, notamment aux syndicats mais aussi aux coopératives. À cet égard, la doctrine qu'ils parviennent à diffuser au niveau national est celle du « socialisme des trois piliers ». Si l'expression suggère un équilibre entre le parti, le syndicat et la coopérative, elle cache en réalité un « rôle de supplétif » des deux derniers au premier¹⁶. À partir de la fin des années 1870, les coopératives de consommation connaissent un véritable essor dans les principales villes industrielles, notamment sous l'impulsion du mouvement ouvrier¹⁷. Au cours des années 1880, J. Guesde et les membres du Parti ouvrier français (POF) y sont d'abord des opposants farouches. Lors du Congrès de Marseille en 1879, J. Guesde et ses fidèles parviennent à faire adopter une résolution qui considère que les coopératives « ne peuvent aucunement être considérées comme des moyens assez puissants pour arriver à l'émancipation du prolétariat » même si elles peuvent « rendre des services de propagande pour la diffusion des idées collectivistes et révolutionnaires¹⁸ ». Selon les guesdistes, les coopératives risquent, en réduisant le coût de la vie, de provoquer une baisse des salaires (selon la loi d'airain des salaires), et ne sont perçues que comme une diversion susceptible d'éloigner les ouvriers de la lutte des classes.

Toutefois, face au succès réel et à l'attrait ouvrier pour la solution coopérative, et en prenant conscience du soutien matériel qu'ils pourraient en tirer comme c'est alors le cas en Belgique et dans le nord de la France, les guesdistes changent d'opinion. Comme l'ont bien montré Paula Cossart et Julien Talpin à partir du cas de la Paix à Roubaix, la position de J. Guesde se stabilise dans la première décennie de 1900 autour d'une subordination financière très nette de la coopérative au parti, et ce malgré les liens de dépendance mutuelle qui existent entre eux¹⁹. Si J. Guesde défend alors ouvertement le principe de « la coopérative auxiliaire du Parti²⁰ », c'est pour se positionner face aux défenseurs de l'autonomie de la coopération socialiste comme les allemanistes du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (POSR)²¹, mais aussi face aux tenants de la coopération neutre emmenés notamment par Charles Gide. Le mouvement coopératif français est en effet divisé entre l'« Union », créée en 1885 et qui regroupe les coopératives

¹⁶ Melot (C.), « Associations de travailleurs et partis ouvriers... », art. cit., p. 236 ; Lefebvre (D.), « Coopération et socialisme. La fédération socialiste du nord (Fin XIX^e-XX^e siècles) », in Vavasseurs-Desperriers (J.), Sirinelli (J.), Ménager (B.), dir., *Cent ans de socialisme septentrional*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995.

¹⁷ Gueslin (A.), *L'invention de l'économie sociale...*, op. cit., p. 286-313.

¹⁸ Cité par Desroche (H.), *Solidarités ouvrières : Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives, 1831-1900*, Paris, Éditions ouvrières, 1981, p. 121.

¹⁹ Cossart (P.), Talpin (J.), « Les Maisons du Peuple comme espaces de politisation. Étude de la coopérative ouvrière la paix à Roubaix (1885-1914) », *Revue française de science politique*, 62 (4), 2012 ; Cossart (P.), Talpin (J.), « “Les coopératives ne valent que pour battre monnaie”. Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin 19^e-début 20^e siècle) », in Le Gall (L.), Offerlé (M.), Ploux (F.), dir., *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

²⁰ Guesde (J.), *Questions d'hier et d'aujourd'hui : le réformisme bourgeois, les syndicats et le parti socialiste, l'antimilitarisme et la guerre, la question agraire, la coopération*, Paris, V. Giard et E. Brière Libraires Éditeurs, 1911, p. 77, consulté sur Gallica [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5808867b>].

²¹ M. Mauss propose une typologie qui distingue la coopérative « jaune », sorte d'économat patronal déguisé ; la coopérative « rouge », c'est-à-dire les coopératives socialistes subordonnées au parti comme l'Union de Lille ; et enfin le modèle de coopérative « socialiste » qu'il défend (comme le POSR dont il est membre), c'est-à-dire une coopérative qui assume de participer à la lutte politique en mettant en pratique les principes du socialisme, tout en restant autonome des partis socialistes dont les divisions et stratégies électorales affaiblissent le mouvement coopératif. Mauss (M.), « La coopération socialiste », *L'Humanité*, 3 août 1904, in Mauss (M.), *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Fournier (M.), Paris, Fayard, 1995, p. 142-147.

neutres, et la « Bourse » créée en 1895 par des coopératives socialistes en opposition à celle-ci²².

Toutefois, la place et le rôle accordés à la coopérative ne vont pas sans ambivalence au sein même des rangs guesdistes. Si la subordination financière de la coopérative au parti paraît unanimement partagée, il s'agit selon J. Guesde de son « devoir strict²³ », tandis que les militants guesdistes y voient souvent le reflet de ce que pourrait être la société socialiste à laquelle ils aspirent. En première page du *Bulletin mensuel de la fédération des coopératives socialistes du Nord* de mars 1901, le Conseil d'administration de cet organisme signe un article dans lequel il cherche à clarifier sa conception :

« Ici nous sommes de ceux qui pensent que chacun doit rester à sa place, que les coopératives, pas plus que les syndicats, n'ont intérêt à diriger le mouvement politique, que cela est, et doit être seulement l'œuvre des groupements politiques, le rôle élevé de la coopération socialiste étant particulièrement de créer et d'aider à créer des œuvres sociales basées sur les principes fondamentaux du socialisme et devant aider à la constitution embryonale [sic] de la société future. »

La coopération n'est-elle qu'un moyen au service de la lutte politique, ou bien le but à atteindre ? La lutte contre le capitalisme et pour l'émancipation ouvrière doit-elle être conduite sur le terrain de la production et de la consommation, ou bien sur le terrain électoral et institutionnel ? La position des guesdistes tient précisément dans cette ambiguïté, dans ce grand écart entre collectivisme révolutionnaire affiché et électoralisme pragmatique en demi-teinte, et se retranscrit plus précisément dans les usages financiers des coopératives comme l'Union de Lille de même que sur les logiques de publicisation et de discrétion sur lesquelles ils reposent.

Encadré : l'Union de Lille, un modèle de coopérative socialiste au service du parti

L'Union de Lille est une coopérative de consommation fondée en 1892 dans le quartier de Moulins, par des ouvriers majoritairement originaires de Belgique flamande qui s'inspirent de l'exemple des coopératives socialistes telles que le *Vooruit* à Gand, la Maison du Peuple à Bruxelles²⁴, ou encore La Paix à Roubaix²⁵. Dès les premières années de son développement, ses dirigeants, au premier rang desquels Henri Samson, directeur-gérant jusqu'à sa mort en 1925 et adjoint de Gustave Delory durant ses premiers mandats de maire (1896-1904), conçoivent la coopérative comme une organisation visant non seulement à améliorer les conditions de vie des classes populaires lilloises, mais aussi à les attirer au socialisme et à financer la lutte électorale. L'Union développe ainsi des activités économiques (boulangerie, mercerie, épicerie, imprimerie, etc.) et un ensemble de services sociaux (caisses de secours, de prévoyance, de prêts, etc.) et culturels (fanfare, chorale, théâtre, etc.) en les inscrivant dans un projet socialiste²⁶. Pour ce faire, elle s'appuie sur les principes coopératifs fondamentaux comme la ristourne (redistribution aux sociétaires d'une

²² En 1912, l'« Union » et la « Bourse » se rapprocheront avec la signature du « Pacte d'unité » qui aboutira à la création de la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC), marquant en réalité la défaite de la coopération socialiste.

²³ Guesde (J.), *Questions d'hier et d'aujourd'hui*, op. cit., p 77.

²⁴ Ourman (D.), « Sur la rencontre de deux visages du socialisme européen : Les influences du socialisme belge sur le socialisme français, la coopération (1885-1914) », *RECMA*, 280 (2), 2001.

²⁵ Cossart (P.), Talpin (J.), « Les Maisons du Peuple comme espaces de politisation... », art. cit. ; Cossart (P.), Talpin (J.), « “Les coopératives ne valent que pour battre monnaie”... », art. cit.

²⁶ Collectif Samson, « Consommateurs, coopérateurs et socialistes ? ... », art. cit.

partie des excédents au prorata de leur consommation) ou la vente au comptant qui permettent de lutter contre la dépendance aux économats patronaux et aux crédits²⁷.

La coopérative compte en 1914 près de 8 500 familles adhérentes pour un chiffre d'affaires d'environ 2 millions de francs, ce qui fait d'elle la plus grande coopérative lilloise, l'une des plus puissantes de la région, et la deuxième plus grande coopérative socialiste en France (derrière la Bellevilloise à Paris). L'Union devient le modèle de la coopération socialiste dans le nord de la France²⁸ et sa puissance économique est rapidement mise au service du développement du Parti ouvrier, puis des partis socialistes unifiés : en 1902, l'Union porte la création de la Fédération des coopératives socialistes de la Région Nord²⁹, et ses bureaux abritent la section lilloise et la fédération du Nord du Parti ouvrier français (POF), puis de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) après 1905. L'agglomération lilloise, et plus largement le Nord et le Pas-de-Calais sont en effet les principaux territoires d'implantation du guesdisme : ils fournissent près de la moitié des adhérents du POF et près d'un tiers de son électorat au tournant du siècle³⁰. Outre le soutien logistique (salles, imprimerie, etc.) et financier (subventions, prêts, etc.) à diverses activités de propagande (journaux, conférence, etc.), les dirigeants de l'Union décident en 1896 de reverser un pourcentage fixe des bénéfices au parti, contribuant ainsi à soutenir sa participation à la compétition électorale³¹.

Subventionner le parti et l'assumer publiquement : les controverses au sein et en dehors de l'espace politique socialiste

Au tournant du siècle, l'Union de Lille s'impose comme une des plus puissantes coopératives socialistes dans le Nord comme en France, ce qui conduit les guesdistes à en faire le fer de lance de leur conception instrumentale de la coopération. L'un des principes centraux qu'ils cherchent à diffuser est celui du versement systématique d'une partie de ses bénéfices au POF. Pourtant, même à l'Union, ce principe a posé question. Les rares récits disponibles sur les débuts de la coopérative, bien qu'ils soient en majorité produits par Henri Samson lui-même dans une visée de propagande, font état de tensions et même de scissions occasionnées par un tel principe. Dans un article publié dans la revue *Le Mouvement socialiste*, H. Samson, directeur-gérant, et le Dr. Verhaeghe, figure importante de l'Union, expliquent :

« À l'intérieur (...), c'étaient des divisions suscitées par des gens mal intentionnés et même par des adversaires entrés dans la Société pour la détruire. Un courant se dessinait, qui ne voulait voir dans l'union coopérative qu'une source de revenus personnels. La scission ne tarda pas à se produire, et les camarades, au nombre d'une centaine, qui

²⁷ Albert (A.), « Le crédit à la consommation des classes populaires à la Belle Époque. Invention, innovation ou reconfiguration ? », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 67 (4), 2012.

²⁸ Furlough (E.), *Consumer Cooperation in France: The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University Press, 1991.

²⁹ Lefebvre (D.), « Coopération et socialisme. La fédération socialiste du nord (Fin XIX^e-XX^e siècles) », art. cit.

³⁰ Willard (C.), *Le mouvement socialiste en France (1893-1905)*, op. cit., p. 599.

³¹ Brizon (P.), Poisson (E.), *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière. Tome 8, La coopération*, Paris, A. Quillet, 1913, p. 221 ; Marlière (G.), *La coopération dans le Nord et le Pas-de-Calais*, Saint-Amand-les-Eaux, Maurice Carton, 1933, p. 32.

voulaient une coopérative d'attitude franchement socialiste, se retirèrent et allèrent s'installer dans un autre local³². »

Le rejet du financement du parti par une partie des coopérateurs peut ici être inféré. Dans son étude historique datant de 1935, Gustave Marlière confirme ce récit en expliquant que le désaccord portait aussi sur la limite du nombre de sociétaires : quand les militants socialistes souhaitaient continuer à faire grossir l'Union dans une visée de politisation, les autres défendaient un maximum de 300 coopérateurs afin de maximiser les bénéfices. Ces derniers gardèrent le local, mais fondèrent une nouvelle coopérative nommée « La Prévoyante ».

Le conflit porte sur les obstacles financiers que la politisation socialiste représente pour la maximisation des bénéfices individuels, obstacles qui pouvaient provenir de dépenses liées aux financements d'œuvres sociales et politiques. En effet, en vertu de l'article 25 de ses statuts, l'Union de Lille alloue chaque année, d'abord 1 %, puis à partir de 1898, 2 % de son chiffre d'affaires brut à une instance spécifique, le « Comité spécial », chargée de les redistribuer à la caisse de secours, à la propagande coopérative, mais aussi au parti. Dans une monographie sur l'Union de Lille publiée dans le *Bulletin mensuel de la fédération des coopératives socialistes du Nord*, H. Samson rappelle que ce qu'il nomme le « subventionnement » du parti par la coopérative n'est devenu officiel et systématique qu'à partir d'un vote en Assemblée générale en 1898. Le tableau qu'il fournit récapitule les dépenses par poste du Comité spécial de 1892 à 1903 (voir Figure 1).

Figure 1 : Tableau récapitulatif des dépenses du Comité spécial de l'Union de Lille, 1904

ANNÉES	SOMMES	SECOURS	Secours	Propagande	PROPAGANDE SOCIALISTE	Œuvres	CAISSE DE PRÊT aux Coopérateurs
	affectées au Comité spécial pour sa gestion (1)	accordés aux Coopérateurs malades	accordés aux Coopérateurs en grève	coopérative et d'éducation sociale		de Solidarité et d'assistance sociale diverses (4)	
1892	Fondation	»	»	»	»	»	»
1893	365 55	305 50	44 50	12 75	»	»	»
1894	1350 60	1038 50	88 »	101 25	54 »	»	»
1895	2719 10	1254 50	55 50	910 20	75 40	53 80	»
1896	3954 20	1551 »	260 »	703 40	124 »	69 50	»
1897	6579 »	2704 »	204 »	1998 75	223 35	276 50	»
1898	24308 80 ⁽²⁾	5359 55	160 50	3299 50	⁽³⁾ 4021 »	167 50	»
1899	18773 30	6972 75	1730 »	2618 60	8762 »	371 30	»
1900	25961 55	8366 75	6568 »	3610 95	8653 85	190 85	»
1901	24640 35	8013 60	908 40	3955 75	8574 80	220 30	⁽⁵⁾ 2142 85
1902	25374 55	10145 »	447 80	5114 35	8137 »	297 55	3305 85
1903	25786 20	11040 85	1721 »	7921 90	8454 85	965 80	5677 20

Source : *Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes du Nord*, octobre 1904.

³² Samson (H.), Verhaeghe (Dr.), « Enquêtes et monographies : La coopérative L'Union de Lille », *Le Mouvement socialiste*, 15 janvier 1901, p. 94-95, consulté sur Gallica [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3703433z/f30.item>].

Dans ce tableau, 1898 se dessine comme une année charnière. Jusque-là anecdotiques, les sommes allouées à la propagande socialiste passent à plus de 4 000 francs, et dépassent ensuite 8 000 francs chaque année, représentant l'un des deux postes les plus importants avec les dépenses de la caisse de secours, réparties entre les aides aux coopérateurs malades et en grève. Même lors de l'année 1900 lors de laquelle les secours ont été importants, ce poste de dépense est largement inférieur aux sommes affectées au parti, signe d'une hiérarchisation claire des modes d'action. De même, on voit comment les sommes allouées à la propagande coopérative, d'abord plus élevées, sont ensuite minimisées par rapport au financement du parti : la compétition électorale est privilégiée au développement de l'Union.

Avec leurs alliés de la coopérative la Paix de Roubaix, les guesdistes de l'Union cherchent à diffuser ce principe de financement systématique du parti parmi les coopératives socialistes de la région comme sur le plan national. Dans cette optique, les principaux relais sont la Fédération des coopératives socialistes du Nord, créée en 1900, et ses congrès régionaux annuels³³. Lors du congrès qui se tient à la Paix en juin 1901, H. Samson intervient sur la question du rapport entre coopération et socialisme. Il défend l'idée que les coopératives doivent assumer publiquement face à leurs coopérateurs leur adhésion au projet socialiste :

« Malheureusement, trop nombreuses sont encore les coopératives qui, soit par hésitation ou par timidité, n'osent pas affronter résolument ce problème : "Oui disent-elles, nous désirons que la coopération soit socialiste, nous voulons nous aussi coopérer pécuniairement au développement de l'idée socialiste, mais peut-être ne faut-il pas le crier trop haut pour laisser venir à nous tous ceux qui, étant à même d'être coopérateurs, reculeraient peut-être devant la coopération, à cause du mot et de la contribution socialiste". »

En s'appuyant sur les exemples de l'Union et de la Paix, il rétorque que « c'est précisément là, où les coopératives sont socialistes, qu'elles se sont développées et sont devenues grandes et puissantes et ont marché de progrès en progrès », alors que la limitation du développement d'autres coopératives proviendrait de leurs « hésitations et timidités ». En effet, dans le rapport d'activités de la Fédération des coopératives qu'il produit à l'occasion du 5^{ème} congrès national de la coopération socialiste organisé à Nantes en avril 1905, un tableau montre que l'Union et la Paix, qui fournissent en 1904 chacune plus de 10 000 francs au parti, sont aussi de loin les plus puissantes avec des chiffres d'affaires de plus d'un million de francs³⁴. À la fin de son discours du congrès de 1901, H. Samson propose la motion suivante : « Les coopératives adhérentes à la fédération devront, avant toute adhésion, adhérer aux principes fondamentaux du parti socialiste et subventionner pécuniairement son action politique par la remise d'un tant pour cent de leurs chiffres d'affaires³⁵. » À l'époque, le terme subvention n'a pas vraiment le même sens et le même bagage sémantique que de nos jours. Son usage permet néanmoins de signifier quelque chose d'officiel, d'institutionnalisé, en l'occurrence le fait que le financement du parti par les coopératives doit être assumé publiquement et non être dissimulé par peur d'effrayer le public.

Les discussions qui suivent cette proposition montrent que les guesdistes sont plutôt dans une position favorable à ce principe. Bernard Wellhoff – sur lequel nous reviendrons plus loin dans l'article –, délégué de la Paix, propose même de remplacer la mention « parti socialiste » par celle de « Parti ouvrier français ». Si la plupart des délégués présents expriment leur soutien, le

³³ Lefebvre (D.), « Coopération et socialisme... », art. cit.

³⁴ ADN 198 J 20, Rapport d'activités de la Fédération des coopératives socialistes de la région Nord, 1905.

³⁵ Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes du Nord, juin 1901 (tous les numéros de ce journal ont été consultés sur Gallica [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32730136r/date>]).

« citoyen Langlois » de la coopérative « la Fraternelle » de Saint-Amand s'y oppose en arguant que « chez nous, dans le département de l'Aisne, il existe plusieurs écoles socialistes » et qu'ils refusent de choisir parmi ces dernières, menaçant de quitter le congrès. On doit pourtant retenir que, dans cette arène particulière, la coopération socialiste et le fait d'utiliser les coopératives pour financer l'activité partisane ne sont globalement pas remises en question. Même la vocation hégémonique du POF n'est que minoritairement contrariée.

En dehors de cette arène, il ne faut toutefois pas occulter à quel point ces principes restent fortement contestés aux yeux d'une part importante du monde coopératif, comme du parti socialiste et plus généralement du public. Au niveau régional, de nombreuses coopératives refusent de rejoindre la fédération en raison de ce principe, soit par refus de subventionner la lutte électorale soit par désaccord avec la ligne guesdiste. Revenant sur l'emprise de celle-ci dans la fédération des coopératives du Nord, Jean Gaumont suggère que « ce n'était même plus un parti, c'était tout au plus en vérité une petite secte, c'est-à-dire l'organisation politique du groupe dominant du socialisme dans la région du Nord³⁶ ». De même, sur le plan national, le principe de versement obligatoire d'une contribution de 0,10 franc par membre à la propagande socialiste pour toutes les coopératives adhérentes de la Bourse³⁷ obtenu par les guesdistes du Nord en 1901 suscite de vives oppositions, notamment des coopératives socialistes parisiennes. Devenues minoritaires les années suivantes, l'Union de Lille comme la Fédération du Nord cessent à plusieurs reprises de participer aux Congrès de la Bourse, puis s'opposent à la suppression du versement statutaire à la propagande socialiste en 1909 comme à l'unité coopérative en 1912³⁸. Enfin, ce principe a aussi suscité de vives controverses après l'unité du parti socialiste³⁹ qui place les guesdistes en situation minoritaire. Le mouvement socialiste français (Congrès de Toulouse en 1908) comme international (Congrès de Copenhague en 1910) se rattacheront finalement au principe d'unité et d'autonomie du mouvement coopératif.

Au-delà des débats internes aux milieux socialistes et coopératifs, le principe de financement du parti ne cesse d'être décrié par les conservateurs, les milieux patronaux et les petits commerçants. En 1902, la création par une coalition d'acteurs des milieux patronaux et cléricaux de « l'Indépendante », une boulangerie qui se dit coopérative sans en respecter les principes, illustre cette attitude. À son lancement, l'argumentaire est clair :

« La coopérative collectiviste ne se contente pas de vendre le pain ; elle donne par-dessus le marché ses idées, ses utopies si dangereuses pour la paix sociale et pour la prospérité de notre cité ! » ; de plus, « les révolutionnaires font leurs élections grâce au trésor de guerre qu'ils accumulent dans la coopérative ». « Si on ne lui suscite pas de concurrence, la coopérative collectiviste finira par accaparer la plus grande partie de la boulangerie à Lille. C'est un péril considérable !!⁴⁰ »

Face à ces attaques, les dirigeants de l'Union continuent pourtant d'assumer leur identité. Lors d'un congrès régional des coopératives socialistes en 1905, le compte-rendu de la situation de l'Union de Lille affirme :

³⁶ Gaumont (J.), *Histoire générale de la coopération en France*, tome 2, Paris, FNCC, 1923, p. 515.

³⁷ *Premier Congrès national et international de la coopération socialiste tenu à Paris les 7, 8, 9, et 10 juillet 1900*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1901 ; *Deuxième congrès national de la Coopération socialiste : tenu à Lille les 29 et 30 septembre et 1er octobre 1901*, Lille, Imprimerie Ouvrière, 1902.

³⁸ Marlière (G.), *La coopération dans le Nord et le Pas-de-Calais*, op. cit., p. 46

³⁹ Héliès (L.), *La coopération devant le socialisme : un problème capital : discours prononcé au Congrès de Paris [de la SFIO]*, juillet 1910, Paris, Imprimerie L'Émancipatrice, 1911.

⁴⁰ ADN 198 J 13, Tract de l'Indépendante, 1903.

« La lutte dirigée contre l'Union de Lille par les jaunes de l'Indépendante, loin de nous nuire, n'a fait jusqu'à ce jour que nous fortifier et nous grandir et nous n'en voulons pour preuve que les 500 nouveaux adhérents qui sont venus grossir nos rangs pendant le cours du semestre⁴¹. »

Derrière la posture « exagérément triomphaliste » dont font preuve les guesdistes lillois⁴², la référence répétée aux critiques de ceux que les dirigeants de l'Union nomment leurs « adversaires » et les réponses qu'ils y apportent témoignent de leur incessant travail de légitimation de la politisation socialiste de la coopérative, et plus précisément des manières dont ils la conçoivent. Pour les socialistes du Nord, l'affirmation publique de l'instrumentalisation financière des coopératives et de ses vertus sociales et politiques s'accompagne ainsi d'une tendance à l'euphémisation des dissensions internes et à la dissimulation des signes d'échec de cette conception, tendance qui se mesure bien sur la question du financement des locaux.

Mettre en scène la capacité ouvrière, dissimuler les mauvaises décisions et les difficultés financières

À travers leur travail de légitimation, les cadres guesdistes cherchent également à démontrer leur capacité à diriger, si ce n'est à gouverner. Après avoir exposé en détail les règles qui régissent l'administration et la gestion de l'Union, une monographie qui lui est consacrée conclut : « Cela prouve combien nos adversaires sont mal venus lorsqu'ils traitent d'incapables les ouvriers qui, de leur propre initiative, organisent et dirigent des organisations aussi formidables et aussi importantes que notre société⁴³ ». Michel Offerlé a montré comment, à cette époque, les candidats socialistes ouvriers se voyaient renvoyer leur illégitimité politique à travers un reproche d'incompétence⁴⁴. Pour de nombreux militants socialistes, l'administration des coopératives est souvent la première et la seule expérience gestionnaire⁴⁵ : elle est conçue comme une source de légitimation dans la mesure où elle permet de mettre en scène la « capacité ouvrière⁴⁶ ». Cette démarche n'est toutefois pas sans ambiguïté, car elle les conduit à se frotter à des normes définies en grande partie par leurs ennemis, ce qui se mesure bien en matière de gestion financière de la coopérative.

Le principe coopératif de démocratie économique exige la transparence des décisions, notamment économiques et financières. C'est d'ailleurs sur ce registre que l'Union se distingue de ses détracteurs, par exemple dans le compte-rendu qui est fait de sa situation au congrès régional des coopératives socialistes du Nord en août 1905 :

« Jamais, devant nos amis ou nos ennemis, nous ne nous sommes dérobés un seul instant pour proclamer bien haut la vérité sur la situation générale de notre organisation. Tandis que nos adversaires, moins scrupuleux de la vérité et des droits que doit avoir chaque associé, cachaient les résultats financiers de leur gestion, nous, au contraire, nous l'exposions au grand jour, par nos circulaires, nos bilans et par l'organe du Bulletin

⁴¹ Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes du Nord, août 1905.

⁴² Ducange (J.-N.), *Jules Guesde : l'anti-Jaurès ?*, op. cit., p. 92.

⁴³ Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes du Nord, mars 1904.

⁴⁴ Offerlé (M.), « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 39 (4), 1984, p. 681-716.

⁴⁵ Furlough (E.), *Consumer Cooperation in France*, op. cit. ; Lefebvre (R.), « “Le conseil des buveurs de bière” de Roubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel », *Politix*, 53 (14), p. 87-115 ; Cossart (P.) et Talpin (J.), « “Les coopératives ne valent que pour battre monnaie”... », art. cit.

⁴⁶ Offerlé (M.), « Illégitimité et légitimation... », art. cit.

mensuel de la Fédération, soumettant ainsi à l'opinion publique, sans aucune arrière-pensée, le résultat de notre gestion, aussi honnête que loyale et sincère⁴⁷. »

Cette revendication de transparence est pourtant directement contredite par l'étude d'un document intitulé « Origine des emprunts », rédigé par H. Samson autour de 1908, destiné au conseil d'administration et voué à rester confidentiel⁴⁸. L'objet des dissimulations concerne le cercle vicieux de l'emprunt dans lequel les dirigeants se sont empêtrés pour la construction de leur Maison du Peuple. Dès 1896, alors que l'Union est en pleine expansion et qu'elle est déjà propriétaire de ses locaux dans le quartier de Moulins, le conseil d'administration décide de porter ce projet immobilier. L'idée n'est alors pas seulement de faire face à l'accroissement du nombre de coopérateurs, mais aussi d'en profiter pour investir dans un véritable lieu de propagande et qui puisse être le symbole de la puissance du camp socialiste. Le terrain est acquis, des plans et un budget sont établis, un architecte est missionné, et un emprunt est contracté auprès du Sous-comptoir des entrepreneurs de bâtiment.

À cette époque, la décision de recourir à un emprunt, donc à des fonds qui ne proviennent pas de la coopération et plus encore de la classe ouvrière, n'est pas anodine, d'autant plus que les coopérateurs dénoncent et cherchent à lutter dans le même temps contre le crédit à la consommation. Olivier Chaïbi a montré à quel point la question du « financement des associations de travailleurs pour et par les travailleurs eux-mêmes [...] qui ne dépendrait ni des capitaux des riches, ni des fonds de l'État, mais proviendrait directement du mouvement des travailleuses et travailleurs et leur permettrait ainsi d'être indépendants de tout pouvoir » a traversé les réflexions socialistes au XIX^e siècle⁴⁹. L'analyse du cas de l'Union suggère à la fois un affaiblissement de ces réflexions au tournant du siècle, mais aussi l'influence de cet héritage qui induit des pratiques d'occultation dans le recours à des fonds d'origine bourgeoise. Nous n'avons trouvé aucune trace de débats autour de ce premier emprunt contracté par l'Union de Lille. Si débats il y a eu, ceux-ci n'ont donc pas été publicisés, ce qui est en soi significatif. La génération des guesdistes lillois pouvait certes ne pas être familière des discussions et expériences passées de crédit populaire, mais elle pouvait difficilement ne pas être consciente de la contradiction entre leur rhétorique ouvriériste et de lutte des classes et le recours à des capitaux bourgeois. On entre ici dans un moment nouveau de l'intégration des militants socialistes à la Troisième république et de leur professionnalisation politique : dans une optique hégémonique dont on peut raisonnablement supposer qu'elle était en bonne partie motivée par l'enjeu électoral, leurs dirigeants se justifiaient d'aller à l'encontre de la doctrine mise en avant dans leurs discours.

Dans leur recherche de prêts, les premiers refus qu'ils essuient leur renvoient d'abord leur illégitimité à vouloir agir sur le terrain des créances, et il leur faut ainsi redoubler d'efforts pour être reconnus comme des débiteurs sérieux. Cette extériorité vis-à-vis du monde bancaire se vérifie par la suite. Après avoir lancé les travaux, les dirigeants réalisent que certaines dépenses n'avaient pas été budgétées. Ils décident alors d'hypothéquer leurs anciens locaux et de convertir leur emprunt à un comptoir d'escompte auprès du Crédit foncier : les intérêts s'accumulant, les crédits disponibles se réduisent tandis que la dette augmente. Ces manœuvres viennent grever la marche régulière de l'activité économique de l'Union, en particulier le paiement des fournisseurs, notamment de farines alors que la production de pain est de loin la

⁴⁷ Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes du Nord, août 1905 (italiques d'origine).

⁴⁸ ADN J 034, « Origine des emprunts », date inconnue.

⁴⁹ Chaïbi (O.), « Financer les associations de travailleurs : une œuvre impossible ? De l'échec de la Banque du peuple (1849) à la faillite de la Société du Crédit au travail (1868) », in Christen (C.), Fayolle (C.), Hayat (S.), dir., *S'unir, travailler, résister...*, op. cit., p. 164.

principale source de revenus. Or, les dirigeants cherchent à dissimuler cette situation aux sociétaires et au public :

« Plus d'une fois notre camarade Gilbert, caissier, s'est trouvé devant la caisse totalement vide et il fallut de nombreuses combinaisons, même des plus compliquées pour atténuer devant le public la situation dans laquelle nous nous trouvions. Et si nous avons pu quand même tenir tête à l'orage - si je puis m'exprimer ainsi -, c'est grâce au parti (socialiste) qui à ce moment était au pouvoir municipal et le nombre de coopérateurs augmenta sensiblement. »

Sans que l'on sache quelles formes il a pris, le soutien du parti témoigne du fait que les élus municipaux savent ce qu'ils doivent à la coopérative et combien ils dépendent de ses subventions. En incitant leurs adhérents, sympathisants et administrés à en devenir membres et à y consommer, ils défendent leur propre financement. Par la suite, plusieurs décisions continuent de nuire aux finances de la coopérative (agrandissement des locaux ; contractualisation d'un nouvel emprunt ; changement d'architecte occasionnant le paiement d'indemnités au premier) tandis que les dirigeants redoublent d'efforts et d'inventivité pour garder secrète cette dynamique de faillite : ralentissement des travaux en se cachant derrière ce qu'H. Samson qualifie de « fallacieux prétexte de désaccord entre l'entrepreneur, l'architecte et l'Union⁵⁰ » ; dissimulation de l'hypothèque lors de la vente des anciens locaux de l'Union ; mensonge à la banque pour faire face au partage...

Dans cette dynamique de l'emprunt, les dirigeants sont également contraints par l'importance que revêt la ristourne chez les sociétaires⁵¹, c'est-à-dire la redistribution des trop-perçus : « plus d'une fois à cette époque il nous est arrivé de prendre sur la caisse dite "de réserve" qui en réalité n'existait pas, pour pouvoir partager 20 et 25 % afin de retenir la confiance des coopérateurs⁵² ». En 1907, Auguste Devaux met en exergue les dérives de l'attachement des coopérateurs à la ristourne :

« Cette chasse aux dividendes est pleine de dangers, parce qu'elle menace de compromettre l'essor des sociétés qui, par suite de circonstances multiples, se voient obligées d'abaisser le taux de la ristourne ; en outre, elle favorise la concurrence que certaines coopératives se font entre elles, en les incitant à exploiter adroitement ce sentiment du public⁵³. »

C'est notamment le cas de l'Indépendante qui alimente les rumeurs sur les difficultés financières de l'Union tout en offrant des ristournes plus élevées, ce qu'H. Samson raconte dans son rapport :

« Malgré notre triste situation il fallut quand même fixer notre partage à 25 % afin de relever la confiance de nos coopérateurs, déjouer la lutte que nous faisait l'Indépendante en raison de notre situation précaire et relever la société vis-à-vis de l'opinion publique qui, déjà, escomptait la faillite de l'Union. »

Cette spirale de l'emprunt se résout finalement par la décision d'une émission d'obligations auprès du public qui s'avère être un succès. H. Samson parle d'un « magnifique élan de solidarité qui se manifesta à ce sujet en faveur de l'Union de Lille ». Le paradoxe est lourd de sens : si les dirigeants de l'Union ont contrevenu aux principes de la coopération socialiste en

⁵⁰ ADN J 034, « Origine des emprunts », date inconnue.

⁵¹ Collectif Samson, « Consommateurs, coopérateurs et socialistes ?... », art. cit.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Devaux (A.), *Les sociétés coopératives de consommation dans le Nord et principalement dans l'arrondissement de Lille*, Lille, Imprimerie Le Bigot Frères, 1907, p. 221.

cherchant leur argent auprès de banques et de bailleurs de fonds bourgeois puis en dissimulant leurs décisions et pratiques au public, ce sont ces mêmes principes et une logique de crédit « par le bas » qui finalement la sauvent⁵⁴.

Cet épisode montre bien dans quelle mesure la discrétion socialiste quant aux usages financiers de l'Union s'est alimentée de la nécessité de montrer au public une compétence d'administration sans faille, et donc de dissimuler les difficultés et mauvaises décisions des dirigeants. Cette stratégie de dissimulation n'est pas un cas isolé dans le mouvement coopératif. De nombreuses sociétés coopératives ont disparu à la suite de mauvaises administrations, elles-mêmes liées au déficit de compétences ou d'honnêteté des administrateurs⁵⁵. Un scandale retentissant a ainsi concerné les principales coopératives socialistes parisiennes au tournant du XX^e siècle (L'Égalitaire, L'Avenir de Plaisance, La Moissonneuse, La Bellevilloise). Ces dernières ont failli disparaître à cause d'importantes difficultés financières liées à des malversations de gestion (fraudes, pots-de-vin, etc.) qui, d'abord cachées aux sociétaires, ont conduit à un important scandale dans le mouvement coopératif et socialiste⁵⁶. Prenant l'exemple de ces malversations pour critiquer le fonctionnement démocratique des coopératives de consommation, George Sorel souligne que :

« Il est fort difficile d'avoir des renseignements précis sur l'administration des coopératives ; les gens qui participent au mouvement coopératif, ont sur *la valeur du silence* des opinions tout à fait cléricales ; ils sont d'une discrétion incroyable et veulent éviter tout scandale qui pourrait ternir le prestige de la très sainte coopération ; ils aiment mieux être volés que de poursuivre les voleurs⁵⁷. »

Ce phénomène est loin d'être spécifique à l'Union de Lille ou au guesdisme : les dirigeants socialistes de tous bords, de plus en plus insérés dans la compétition électorale, s'appuient sur le mouvement coopératif pour faire la démonstration de leur compétence gestionnaire et se financer, tout en restant discrets sur les difficultés et les obstacles rencontrés dans un environnement économique et politique particulièrement hostile. De fait, cette discrétion relative aux pratiques de gestion n'est pas propre aux coopérateurs ouvriers ou aux dirigeants socialistes, les bourgeois faisant aussi largement preuve de discrétion dans leurs propres affaires. Mais, pour ces derniers, la discrétion est plus un moyen de maintenir leur hégémonie alors qu'elle est pour les classes populaires un moyen de résister⁵⁸. Dans le cas des coopérateurs qui administrent l'Union de Lille, la discrétion se construit par ailleurs à l'aune des normes de ce qui se montre ou se dit publiquement (ou pas), d'un espace public largement déterminé par les élites bourgeoises, ici sous la Troisième République. Or, pour s'approprier ces normes et surmonter leurs difficultés financières, l'étude des archives montrent que les dirigeants coopératifs se sont également appuyés sur des alliances avec des groupes sociaux non ouvriers, notamment membres de la franc-maçonnerie. Là encore, ces alliances de classe oscillent entre mise en discussion publique et mise en œuvre discrète.

Derrière un discours ouvrieriste, l'influence de quelques bourgeois francs-maçons sur les finances

⁵⁴ Chaïbi (O.), « Financer les associations de travailleurs : une œuvre impossible ? », art. cit.

⁵⁵ Marlière (G.), *La coopération dans le Nord et le Pas-de-Calais, op. cit.*, p. 42

⁵⁶ Meusy (J.-J.), dir., *La Bellevilloise (1877-1939)*, Paris, Creaphis, 2001, p. 50-51.

⁵⁷ Sorel (G.), (1903), *Introduction à l'économie moderne*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1922 [1^{re} éd 1913], p. 175.

⁵⁸ Scott (J.C.), *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.

Le glissement vers des pratiques de dissimulation ne correspond pas seulement à un ajustement d'origine exogène, visant à se conformer aux normes dominantes. Le développement de la conception instrumentale des associations ouvrières est aussi alimenté par une « pression interne » exercée par les militants non ouvriers⁵⁹. Chez les guesdistes lillois de la fin du siècle, la posture ouvriériste pousse à mettre en discussion la question de la collaboration avec des militants proches des radicaux-socialistes et de la franc-maçonnerie. Un débat animé traverse le camp socialiste dans les années 1890, à la fois localement et au niveau national, concernant la compatibilité des engagements socialiste et franc-maçon. Au moment de la participation d'Alexandre Millerand au gouvernement et alors que les socialistes jaurésiens, en se nommant « indépendants », cherchent à s'implanter dans le Nord, un rapport de police daté du 10 octobre 1900 analyse la position du POF en ces termes :

« Le parti ouvrier s'est ressaisi, il revient à la doctrine révolutionnaire et il paraît bien résolu aujourd'hui à se passer du concours des bourgeois francs-maçons et à ne pas se courber devant ce qu'ils appellent leur socialisme de contrebande⁶⁰. »

Pourtant, dans la coopération comme dans les affaires électorales, le pragmatisme l'emporte. En 1896, les socialistes ne s'imposent aux élections municipales que grâce à une alliance avec les radicaux-socialistes réunis autour d'Édouard Delesalle⁶¹. Celui-ci est pour beaucoup dans l'élection de Gustave Delory à la place d'Henri Ghesquière. Connu pour ses prises de position plus tranchées et sa méfiance envers les francs-maçons, ce dernier est initialement le candidat des socialistes. De son côté, G. Delory, s'il n'est pas officiellement membre d'une loge maçonnique, se montre enclin à coopérer avec les socialistes francs-maçons⁶². Ainsi, sous son mayorat, É. Delesalle devient adjoint délégué aux finances tandis que Bernard Wellhoff est employé en tant que directeur des finances puis en tant que receveur municipal. Outre cette implication au niveau municipal, ce dernier personnage joue un rôle central dans le développement des coopératives socialistes au tournant du siècle. La création d'un courant socialiste dans la franc-maçonnerie favorise en effet à cette époque leur soutien au mouvement coopératif, soutien d'ordre politique mais aussi financier⁶³ qui est néanmoins resté discret.

Membre de la loge lilloise « La Fidélité » qui initie Roger Salengro en 1920, B. Wellhoff devient Grand maître de la Grande loge de France en 1919. Lorsqu'il quitte Paris pour s'installer à Lille, il est journaliste et s'engage dans la création et l'administration du journal le *Réveil du Nord* d'Édouard Delesalle, d'inspiration radical-socialiste. Cela lui vaut d'être appelé par Georges Clémenceau pour exercer la fonction de secrétaire général du journal *La Justice*, fonction qu'il quitte finalement au moment de la prise du pouvoir municipal par les socialistes à Lille. Entre 1896 et 1901, il joue un rôle central dans le développement de la coopération socialiste. Comme aperçu plus haut, il se montre très actif lors des congrès régionaux et nationaux, lors desquels il assume des positions très ouvriéristes et en faveur du POF. Lors du congrès de Roubaix de 1901, il exprime par exemple des réticences à nouer des relations commerciales avec des coopératives de production dans la mesure où celles-ci risquent

⁵⁹ Mélot (C.), « Associations de travailleurs et partis ouvriers... », art. cit., p. 229.

⁶⁰ ADN M 154/72, Rapport de police, 1900.

⁶¹ Ménager (B.), « Le socialisme municipal dans le Nord de la France des origines à 1939 », in Vavasseurs-Desperriers (J.), Sirinelli (J.), Ménager (B.), dir., *Cent ans de socialisme septentrional*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995.

⁶² En réalité, il paraît ajuster sa collaboration aux circonstances électorales et aux alliances qu'il peut être amené à nouer, illustrant l'ambivalence des liens entre socialisme guesdiste et franc-maçonnerie. Voir Simler (B). « Un socialiste, Gustave Delory (1857-1925) », *Revue du Nord*, 56 (221), 1974.,

⁶³ Selon É. Leboutellier, les coopératives parisiennes précédemment mentionnées ont réussi à surmonter la faillite et le scandale, et ont notamment dû leur redressement moral et financier à des francs-maçons, plus enclins à la probité. Leboutellier (É.), « Franc-maçonnerie ... », art. cit.

d'exploiter leurs ouvriers. Mais pour une partie des guesdistes qui le voient comme un bourgeois opportuniste, ses positionnements radicaux sont un trompe-l'œil. Cette méfiance atteint un point d'orgue en octobre 1900 lorsque Henri Ghesquière et Charles Devernay portent deux propositions au sein du Comité fédéral du POF : baisser les traitements de certains employés municipaux francs-maçons, dont B. Wellhoff, et interdire le cumul des adhésions au parti et à une loge maçonnique. Selon le même rapport de police du 10 octobre 1900 évoqué plus haut :

« Cette dernière proposition aurait pour but d'atteindre (encore) MM. Delesalle et Wellhoff qui ont réussi en moins de deux ans à amener à la franc-maçonnerie bon nombre de collectivistes avec l'arrière-pensée, dit-on, de les incorporer un jour au socialisme indépendant. »

Déjà à l'époque, et ici plus spécifiquement parmi les militants socialistes, la franc-maçonnerie est regardée d'un œil méfiant, presque complotiste. On observe plus largement dans les années 1900 une montée de l'anti-maçonnisme et une méfiance réciproque au sein de la coopération de consommation, notamment chez les socialistes révolutionnaires qui critiquent cet ordre bourgeois. Éric Leboutellier cite l'exemple de Marcel Mauss qui, taxé de coopérateur bourgeois, se demande si « les véritables bourgeois ne sont pas les candidats politiques louches, les suppôts de Millerand ou les membres d'une société secrète éminemment bourgeoise, la franc-maçonnerie⁶⁴ ».

Mais derrière cette méfiance, il est sûrement plus pertinent dans le cas de l'Union d'analyser les contradictions suscitées par l'engagement coopératif et socialiste de B. Wellhoff en miroir avec celles des militants ouvriers comme G. Delory ou H. Samson dans leurs sollicitations auprès des francs-maçons et des bourgeois : pour défendre leurs visions progressistes, tous font preuve d'un certain pragmatisme en s'adaptant aux règles du champ politique, aux contraintes et opportunités qui le caractérisent. Ainsi, B. Wellhoff s'impose auprès des guesdistes pour ses compétences en matière d'administration et de gestion financière. Lors du congrès du Parti ouvrier de 1898, il rend compte de son action auprès des coopératives socialistes, parmi lesquelles l'Union de Lille et la Paix de Roubaix :

« Notre intervention a eu pour but de donner à toutes ces coopératives des assises inattaquables, puis ne perdant pas de vue le milieu capitaliste dans lequel nous vivons, de leur faire tenir des livres et une comptabilité absolument réguliers et à l'abri de toute embûche devant un tribunal. »

Dans un billet du *Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes* datant de septembre 1901, H. Samson décrit les manières dont l'Union établit sa comptabilité en faisant l'éloge d'une « méthode excellente due à M. Wellhoff⁶⁵ ». Au-delà de ses compétences comptables, son entregent et son ancrage social se révèlent précieux aux yeux des coopérateurs. Ainsi, dans un échange de lettres datant de 1905⁶⁶, alors que le conseil d'administration de la Paix demande à G. Delory de l'aider à trouver des bailleurs de fonds, l'édile invite la coopérative à se tourner vers B. Wellhoff qui y avait été engagé jusqu'au tournant 1900. Ce dernier répond favorablement malgré « l'amertume » que lui avait laissé l'épisode de sa mise à l'écart de la coopérative quelques années auparavant. Bien que nous n'ayons pas plus de détails sur cet épisode, il est probable que cette mise à l'écart ait un lien avec son appartenance à la franc-maçonnerie et à la séquence de crispations anti-maçonniques évoquée plus haut. Par ailleurs, on voit que G. Delory joue un rôle d'intermédiaire entre les acteurs ouvriers et non

⁶⁴ *Ibid.*, p. 113. Citation tirée de Fournier (M.), *Marcel Mauss*, Paris, Fayard, 1995.

⁶⁵ Bulletin mensuel de la Fédération des coopératives socialistes du Nord, septembre 1901.

⁶⁶ ADN M 145/66, Lettres, 1905.

ouvriers. Dans un courrier antérieur datant de 1904, H. Samson demande au maire de Lille d'intercéder en faveur de l'Union et de la Paix auprès de Marcel Sembat, figure de la fédération socialiste de la Seine connue pour ses liens maçonniques⁶⁷, concernant une demande conjointe d'emprunt faite au Crédit foncier⁶⁸.

Les débats sur la double appartenance restant vifs, ces recours à des figures maçonniques, qui plus est pour des raisons financières, doivent rester discrets afin de ne pas contraster trop nettement avec la rhétorique ouvriériste que les guesdistes cherchent à faire triompher au niveau national⁶⁹. Dans une conférence de 1912, B. Wellhoff défend publiquement la compatibilité des deux affiliations⁷⁰, donnant par là même à penser plusieurs ressorts qui ont pu concourir au développement d'une posture de dissimulation des pratiques de financement parmi les cadres socialistes. En premier lieu, il rappelle le rôle financier qu'il a joué auprès des socialistes et des coopératives et la reconnaissance qu'il a retirée de figures mythiques du socialisme français :

« Je me souviens de Paul Lafargue me disant qu'il voudrait bien m'avoir au Parti comme trésorier, car, disait-il vous êtes un bon administrateur et vous saurez contribuer à nous faire avoir de l'argent »

Il souligne aussi que « l'on sait bien qu'à l'époque dans laquelle nous vivons, on ne peut rien faire sans argent ». L'évidence sonne presque ici comme un fatalisme : la classe ouvrière ne peut se passer d'argent pour lutter, il est donc indispensable qu'elle fasse alliance avec des figures comme la sienne, capables de jouer un rôle de courtier.

B. Wellhoff revient ensuite sur les critiques faites aux francs-maçons, parmi lesquelles la loi du silence et la proximité inter-classes. Il admet notamment que « beaucoup d'entre nous n'admettent pas cette séparation de la société en deux classes », ajoutant : « Ici, dans nos Loges, nous nous efforçons, par tous les moyens en notre pouvoir, d'effacer tout ce qui peut ressembler à des différences de classe parmi nous. » À la condamnation de toute forme de coopération de classes, il oppose les concepts d'« éclectisme » et de « fraternité ». Sur le secret maçonnique, il défend l'intérêt de sa diffusion aux pratiques partisans :

« Y a-t-il donc si longtemps que nous assistions à ce spectacle où l'on voyait les militants socialistes pourchassés par les patrons à cause de leurs convictions. [...] Si à ce moment-là, le socialisme s'était organisé en société secrète, son développement eût été peut-être plus grand et ses militants eussent eu peut-être beaucoup moins à souffrir »

Cet extrait permet de rappeler que le parti ouvrier, avant de s'engager dans la compétition électorale à partir de 1892, était une organisation révolutionnaire aux allures de secte⁷¹, dont le cloisonnement sera longtemps reproché aux guesdistes et qui a pu faciliter certaines pratiques du secret partagées entre les maçons et les guesdistes.

En répondant aux critiques concernant le fait que les loges maçonniques seraient des espaces partisans qui ne diraient pas leur nom et que le parti n'a pas de contrôle sur ce qui s'y passe, B. Wellhoff laisse entrevoir une appréhension paternaliste et misérabiliste de la façon dont la politique doit venir au peuple. On retrouve cette idée, en creux, dans l'extrait suivant :

⁶⁷ Lefebvre (D.), *Socialisme et franc-maçonnerie. Le tournant du siècle (1880-1920)*, Paris, Bruno Leprince Éditeur, 2000.

⁶⁸ ADN M 145/66, Lettres, 1904.

⁶⁹ Ducange (J.-N.), *Jules Guesde : l'anti-Jaurès ? op. cit.*

⁷⁰ Wellhoff (B.), *Franc-maçonnerie et socialisme, L'Émancipatrice*, 1912.

⁷¹ Willard (C.), *Le mouvement socialiste en France (1893-1905), op. cit.*

« N'avons-nous pas le devoir nous, qui plus instruits que la masse, avons la prétention de contribuer à l'éduquer, d'étudier toutes les questions politiques afin de les mieux connaître et les discuter sagement ? »

De façon plus générale, ces propos reflètent un processus plus profond de spécialisation et de professionnalisation du champ politique où les gouvernants, « plus instruits que la masse », sont non seulement chargés de l'éduquer, mais doivent également préserver certains secrets, en particulier lorsque ces secrets concernent le financement du parti. De ce point de vue, notre analyse fait étroitement écho au travail de Marie-Claire Lavabre sur l'organisation partisane du Parti communiste français⁷², qui met au jour une hiérarchie des secrets calquée sur la hiérarchie des fonctions et des pouvoirs, et que l'on retrouve largement dans le parti guesdiste et plus largement les organisations ouvrières (partis, syndicats, coopératives) telles qu'elles s'institutionnalisent sous la Troisième République.

La culture du secret à l'œuvre dans les usages financiers de l'Union de Lille et plus largement des coopératives par le Parti socialiste dans le nord de la France est une dimension emblématique du processus identifié par C. Mélot qui a conduit, au cours de la Troisième République, à un « déphasage » entre associations de travailleurs (syndicats, coopératives, etc.) et partis socialistes, et même à une instrumentalisation des premières par les seconds⁷³. Si son propos porte surtout sur le rapport entre les syndicats et les partis, on observe une logique similaire pour les coopératives ouvrières.

C. Mélot identifie plus précisément une double pression qui a conduit à cette conception utilitariste des associations de travailleurs par les partis, une pression à la fois interne liée à l'action des militants socialistes non-ouvriers et une pression externe liée à la logique institutionnelle du champ politique républicain. On observe également cette double pression dans le cas de l'instrumentalisation financière de la coopérative par le parti guesdiste : sur le plan externe, la pression vient de la surveillance et de la répression policière et patronale, mais aussi de forces de délégitimation et d'intégration au champ politique républicain au fur et à mesure que le parti guesdiste s'engage dans la compétition électorale en perdant ses anciens accents révolutionnaires ; sur le plan interne, s'observe notamment par l'intermédiaire des militants non ouvriers de plus en plus présents dans les instances dirigeantes du parti guesdiste, une intégration des catégories et normes élitistes et capacitaires de la politique légitime, qui conduisent à ne pas faire confiance à la base, aux coopérateurs et ouvriers ordinaires et justifient le secret partisan. Le transfert de pratiques issues des milieux bourgeois et francs-maçons a nourri une culture déjà en germe dans le Parti socialiste justifiant les discrétions par la nécessité d'être compétent, en particulier sur les sujets touchant aux questions financières. Cette discrétion a par la même occasion permis d'invisibiliser, ou tout au moins d'euphémiser le parcours de militants vivant désormais de la politique et de son financement, et plus largement l'éloignement des socialistes lillois de leur ancrage ouvrier et de leur perspective révolutionnaire.

C'est aussi cette culture du secret qui explique comment l'Union est peu à peu tombée dans l'oubli au cours du XX^e siècle. En prenant place dans les institutions, notamment municipales, les élus socialistes locaux développent rapidement d'autres instruments financiers pour soutenir

⁷² Lavabre (M.-C.), *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.

⁷³ Mélot (C.), « Associations de travailleurs et partis ouvriers... », art. cit.

et agrandir leur base électorale. Dès l'entre-deux-guerres, les coopératives socialistes comme l'Union, mises en difficultés face à la concurrence capitaliste et la coopération neutre, sont désinvesties par les socialistes. Les locaux de l'Union restent cependant la propriété du Parti socialiste local et des recherches complémentaires montrent qu'ils sont devenus, à partir du milieu des années 1970, une coquille vide accueillant des sociétés de conseil, d'édition et de publicité contribuant à financer le parti à travers un principe de perception d'un pourcentage sur les marchés publics pilotés par les élu-es socialistes. Ces pratiques seront interdites avec le vote des lois encadrant le financement de la vie politique. Depuis la vente et la destruction des locaux de l'Union dans les années 1990, la société juridique de la coopérative de l'Union a continué de servir aux transactions financières et immobilières du Parti socialiste local. Ces nouveaux usages financiers de l'Union témoignent d'une mutation des financements des partis. Ils montrent que les stratégies de discrétions ont aussi évolué afin d'éviter les condamnations morales et les sanctions électorales dans la configuration contemporaine du champ politique⁷⁴. Au cours de la période récente, le mouvement associatif, en plein développement alors que le mouvement coopératif était en déclin, a lui-même été investi pour des emplois fictifs et comme relai clientélaire : à l'image de l'Union de Lille et de la culture du secret qui a structuré ses usages financiers, les outils et les formes d'instrumentalisation ont changé, mais le principe même d'instrumentalisation n'en a pas moins perduré.

Le Collectif Samson est un collectif de chercheurs composé de Sylvain Celle, Thomas Chevallier et Vianney Schlegel. Ce projet de recherche collectif porte sur l'histoire d'une coopérative de consommation socialiste, l'Union de Lille, et fait référence dans son nom à Henri Samson (1864-1925), militant ouvrier, socialiste et coopérateur, qui a été le principal dirigeant de l'Union de Lille entre 1898 et 1925. Le Collectif Samson inscrit sa démarche de recherche dans une perspective scientifique, ainsi que d'histoire locale et populaire. Il a publié un article sur les débuts de l'Union à la fin du XIX^e siècle dans *Le Mouvement social* (2019), et un article sur son évolution au cours du XX^e siècle dans l'ouvrage collectif *L'utopie au jour le jour* (2020).

Sylvain Celle est docteur en science économique de l'Université de Lille, postdoctorant à la Chaire ESS (économie sociale et solidaire) et au laboratoire COACTIS de l'Université de Lyon 2 et chercheur associé à TRIANGLE (UMR 5206). Sa thèse porte sur l'histoire de l'économie sociale et solidaire en Picardie et en France dans une perspective d'économie politique institutionnaliste. Il a plusieurs publications, individuelles et collectives autour de ces sujets dans les revues *Marché et Organisations* (2018, 2019), *Revue d'histoire de la pensée économique* (2019), *Travail et emploi* (à paraître), et dans des ouvrages collectifs. Son postdoctorat actuel s'intéresse à l'essor de la mesure d'impact social dans les organisations de l'économie sociale et solidaire.

Thomas Chevallier est docteur en science politique de l'Université de Lille, postdoctorant à l'Université Paris-Dauphine PSL (IRISSO - UMR 7170 1427) et chercheur associé au CERAPS (UMR 8026). Sa thèse porte sur les associations dans les quartiers populaires en France et en Allemagne. Il en a tiré plusieurs publications, notamment dans les revues *Participations* (2019),

⁷⁴ Bezes (P.), Lascoumes (P), « Percevoir et Juger la “corruption politique”... », art. cit.

Sociologie (2022) et *European Journal of Cultural and Political Sociology* (à paraître). Sa recherche postdoctorale actuelle s'inscrit dans le projet RESIDHAN portant sur les conditions de logement des personnes en situation de handicap. Parallèlement, il conduit des travaux sur les financements associatifs. Dans ce cadre, il a obtenu la bourse Fulbright pour un séjour de recherche postdoctoral à l'University of Southern California qui aura lieu en 2023.

Vianney Schlegel est maître de conférences à l'Université de Lille et chercheur au CERAPS (UMR 8026). Ses recherches portent sur le traitement sociopolitique de la question sociale (personnes sans-domicile, liens entre santé et précarité, entre logement et santé) et se situent au croisement de la sociologie de l'action publique et de la sociologie des groupes professionnels. Il a notamment publié dans *Terrains et Travaux* (2017), *Sociologie du travail* (2020) et *Le Mouvement social* (2022).

Abstract

Hidden financings. On the socialist uses of cooperation in the North of France at the turn of the 20th century

Using the case of the Union de Lille consumer cooperative as a starting point, and studying socialist cooperation in northern France more generally, this article examines the practices of discretion, dissimulation, and secrecy regarding the financing of partisan political activities at the turn of the 20th century. By revisiting the debates on the role that cooperatives should play in the political struggle and in the achievement of socialism, the study highlights the strategies of publicization and discretion mobilized by cooperative leaders with regard to the principle of systematically subsidizing political parties. Beyond these issues, the examination of the archives of the Union de Lille shows that certain decisions that jeopardized the cooperative economic model were hidden from the members, while the strategies of class alliance or alliance with Freemasonry were the subject of ambivalent representations, oscillating between ideological opposition and tacit or pragmatic acceptance in the name of the financing needs of the political struggle. Finally, all of the debates and practices analyzed can be related to the processes of structuring and professionalization of French political life: the constitution of a culture of secrecy around the issues of financing the political field reflects its autonomization, and the growing selectivity in access to its highest positions.

Keywords – socialism, cooperative movement, labour movement, political finance, culture of secrecy